

**Service de la mise en valeur du territoire
Direction de l'urbanisme et du développement économique
Division de l'aménagement et des projets urbains**

Date : 10 avril 2013

Objet : Possibilité d'aménager un passage réservé aux autobus sous le pont ferroviaire Upper-Lachine

Le concept d'aménagement retenu pour le tronçon du chemin Upper-Lachine situé entre l'avenue Crowley et l'intersection des boulevards Décarie et De Maisonneuve vise la création d'un espace public destiné aux piétons et aux cyclistes. Dans ce contexte, il est proposé de rehausser le profil de la voie pour adoucir les pentes et ainsi rendre plus confortables les déplacements effectués en transport actif sous le pont ferroviaire Upper-Lachine. La hauteur libre sous le pont serait donc réduite de 4,5 mètres à quatre mètres une fois l'aménagement de l'espace public complété. À titre de référence, les autobus de la Société de transport de Montréal ont une hauteur de 3,1 mètres, tandis que la norme du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la hauteur libre sous les ponts et viaducs est de cinq mètres.

Bien que la hauteur libre proposée sous le pont ferroviaire Upper-Lachine permette techniquement le passage des autobus, le concept d'aménagement ne tient pas compte de cette possibilité en raison des implications du scénario retenu pour la desserte du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) au site Glen. Ce scénario prévoit notamment le réaménagement en croix du carrefour Décarie–De Maisonneuve et la fermeture de la branche Upper-Lachine à la circulation véhiculaire, celle-ci étant déviée vers l'avenue Crowley dont le prolongement fut réalisé pour assurer le désenclavement du quartier Saint-Raymond.

Rappelons à cet égard que les différentes études d'impact sur les déplacements, effectuées pour le compte du CUSM et validées par la Division de la sécurité et de l'aménagement du réseau artériel de la Ville de Montréal, ont toutes révélé que le réseau routier, dans sa forme actuelle, s'avérait inadéquat pour accueillir le flux de trafic additionnel que générera le CUSM au site Glen. Plus particulièrement, la configuration du carrefour Décarie–De Maisonneuve–Upper-Lachine est considérée comme étant problématique tant en termes de fluidité que de sécurité, notamment à cause de la complexité du croisement des voies, des pentes et de la mauvaise visibilité.

Pour ces mêmes raisons, la proposition de conserver des voies réservées pour les autobus dans le chemin Upper-Lachine, présentée lors de la consultation publique sur le projet d'aménagement du CUSM au site Glen menée par l'Office de consultation publique de Montréal en 2005, a été écartée par les différents ingénieurs en circulation consultés. Ces experts en sont effectivement venus à la conclusion que le maintien d'une intersection à cinq branches deviendrait ingérable aux heures de pointe, étant donné le volume de circulation et la complexité d'une gestion optimale avec un feu de circulation.

La décision de fermer le chemin Upper-Lachine à la circulation véhiculaire fut donc prise en conformité avec les objectifs sur lesquels repose le scénario de desserte du site Glen, à savoir :

- Offrir un accès rapide, simple et efficace aux visiteurs, aux patients, au personnel médical et aux employés, ainsi qu'aux ambulances et aux véhicules de services et de livraison;

- Rendre l'accès au site possible par des itinéraires d'acheminement clairement identifiables et des aménagements sécuritaires, tant pour les usagers des arrondissements limitrophes que pour les usagers régionaux;
- Désenclaver le site et offrir une redondance des accès pour accéder ou quitter le site en cas d'urgence ou de fermeture de l'accès principal;
- Éviter en tout temps la congestion du réseau routier autour du site en acheminant le plus directement possible les déplacements générés par le CUSM à partir des autoroutes;
- Éviter tout débordement de la circulation induite par le CUSM dans les rues locales des quartiers résidentiels des arrondissements limitrophes;
- Assurer l'accessibilité et la sécurité des usagers du transport en commun, des piétons et des cyclistes, par une perméabilité du site sur tous ses côtés et une minimisation du trafic véhiculaire sur le site.

Enfin, signalons que la MTQ a confirmé son intention de reconstruire le pont d'étagement de la rue Saint-Jacques surplombant l'autoroute 15, dans le cadre du projet de reconstruction du complexe Turcot. La démolition du pont débuterait au mois de septembre 2013 pour se terminer deux ans plus tard. Ces informations étaient inconnues lors de la planification des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen. Consciente des problèmes d'enclavement que causerait la fermeture simultanée des deux principaux liens est-ouest donnant accès au quartier Saint-Raymond, la Ville de Montréal se coordonne présentement avec le MTQ afin de déterminer le moment le plus approprié pour fermer définitivement le chemin Upper-Lachine à la circulation véhiculaire.